

**Discours d'ouverture de Francis Hirn
Président « Les Amis de Marcel Rudloff »**

**Cérémonie de remise du
Prix de la Tolérance Marcel Rudloff 2018
à
François Cohendet, maire,
la commune de Ferrette et « les Voisins d'Ailleurs »**

**Conseil départemental du Haut-Rhin
Colmar, 16 mars 2018**

*

En tout premier lieu, je tiens à vous remercier, Madame la présidente Brigitte Klinkert, d'avoir accepté de nous recevoir pour cette cérémonie de remise du Prix de la Tolérance Marcel Rudloff 2018. C'est la première fois, que cet événement a lieu hors de Strasbourg où nous avons nos habitudes au Palais des Droits de l'Homme. Ce n'était pas évident, car nos bases et nos membres sont majoritairement bas-rhinois, mais nous avons bien fait de venir aussi et d'y faire connaître notre action. Chers amis, votre présence aussi nombreuse, pour laquelle je vous remercie très sincèrement, au nom du conseil d'administration de l'Association, est en tout cas un formidable encouragement. Si nous pouvions quitter Colmar ce soir avec quelques adhérents supplémentaires ce serait encore mieux.

Lorsque je vous avais demandé si le Conseil départemental pouvait vous accueillir, chère Brigitte, votre accord a été non seulement immédiat, mais franchement enthousiaste. Peut-être le dois-je un tout petit peu à notre sincère amitié, mais la véritable raison est probablement davantage parce c'était l'occasion pour vous de rendre hommage à Marcel Rudloff que vous avez bien connu et apprécié. Et puis il y avait certainement aussi le fait que notre Prix est attribué à une action exemplaire dans votre département.

Mesdames et Messieurs, Chers Amis.

Votre intérêt pour cette séance solennelle de Remise du Prix de la Tolérance dédiée d'abord à entretenir le souvenir de Marcel Rudloff nous va droit au cœur. Encore une fois merci de vous associer à cet acte qui est la raison d'être de notre belle Association.

Sans pouvoir vous saluer tous individuellement, et avec le risque de commettre des impairs, je veux à mon tour mentionner néanmoins en particulier :

- ! Claudine Ganter qui représente le président Jean Rottner,
- ! Erika Bernhard, consule générale d'Autriche
- ! les consuls honoraires : Denis Atzenhoffer et Gilbert Gless,
- ! notre ami Germain Gengenwin, ancien député,
- ! Sabine Drexler, conseillère départementale,
- ! Jean-Jacques Gsell, adjoint au maire qui représente Roland Ries,
- ! les autres élus locaux,
- ! les représentants des cultes, et tout spécialement notre ancien Archevêque Joseph Doré, accompagné du Chanoine François Geissler,
- ! les représentants de plusieurs associations humanitaires et caritatives,
- ! deux des filles de Marcel Rudloff, Geneviève et Hélène,
- ! Albert Hamm, vice-président et secrétaire de l'Association, Bernard Scharly, trésorier, les autres administrateurs et membres de l'Association, venus en force.

! Et les représentants de la presse qui nous font l'amitié de s'intéresser à notre Association.

Enfin, last but not least, une très cordiale bienvenue, à vous, François Cohendet, lauréat pour cette année 2018 et à tous ceux qui vous accompagnent et qui partagent avec vous le Prix de la Tolérance Marcel Rudloff. Je veux parler de votre épouse Michèle, de l'équipe des adjoints et conseillers municipaux, et des bénévoles de « les Voisins d'Ailleurs », sans oublier M. le curé Marc Schmitt.

A travers eux et la commune de Ferrette, vous deviez absolument figurer, cher François Cohendet, sur le long et prestigieux tableau du palmarès de ce Prix que vous avez en face de vous.

Votre œuvre, qui sera rappelée tout à l'heure, témoigne d'un courage et d'un engagement exceptionnels qui ont valeur d'exemple et qui sont largement à la hauteur de toutes celles et de tous ceux que nous avons voulu modestement mettre en lumière depuis plus de 20 ans. C'est le sens de la distinction, juste et pleinement méritée, qui va vous être remise dans quelques instants.

J'ai la conviction, chers amis, que nous avons fait une fois de plus le bon choix et que Marcel Rudloff l'aurait certainement validé sans aucune hésitation. Il aurait été fier de vous rencontrer, cher François Cohendet.

Le rendez-vous annuel que constitue cette cérémonie de remise du Prix de la Tolérance qui porte son nom est l'occasion pour notre Association, créée en 1997, un an après le décès de Marcel Rudloff, d'honorer la mémoire d'un homme qui, lui aussi, a valeur d'exemple et dont les exceptionnelles vertus humanistes. C'est aussi le témoignage de notre profonde affection et de notre fidèle attachement à l'homme exceptionnel qu'il a été et que nous avons eu la chance de rencontrer.

Une fois de plus aujourd'hui, nous, qui l'avons connu, aimé et admiré, voulons donc célébrer les valeurs que Marcel Rudloff incarnait et qui nous unissent à lui : humanisme, respect de l'autre, vivre ensemble, et tolérance. Ayons ensemble, à cet instant, une pensée émue pour lui, de même que pour son épouse Marguerite qui fut notre première militante et pour leur fille Marie-Claire qui les a rejoints il y a quelques jours.

Conformément aux règles de notre Association, la désignation du lauréat fait l'objet d'une procédure longue et minutieuse. Le Conseil d'administration se prononce après un intense débat sur la base de dossiers argumentés présentés par le Président du Jury. Une affaire très sérieuse donc, dont le mérite revient à Louis Oster, Président du Jury et garant de l'objectivité et de la qualité du processus. Il a repris avec brio le flambeau des regrettés président Pierre Pflimlin d'abord, puis professeur Jean-Marc Bischoff, qui l'avaient précédé dans cette mission.

C'est aussi Louis Oster qui prononce traditionnellement l'éloge du récipiendaire et qui justifie notre choix. Il en est l'auteur également cette année. Mais en raison d'un impondérable Louis n'est finalement pas avec nous ce soir et c'est notre vice-présidente Geneviève Rudloff qui a bien voulu accepter de prononcer cet éloge. Ceci modifie donc quelque peu le programme que nous vous avons remis à votre arrivée et qui était déjà édité.

A ce stade, et pour nos invités, qui ne nous connaissent pas forcément, je voudrais dire quelques mots au sujet de notre Association, en espérant convaincre certains parmi vous de venir nous rejoindre afin qu'elle puisse perdurer et rayonner longtemps encore. Car militer pour l'esprit de tolérance reste d'une inépuisable actualité et d'une évidente nécessité.

Si la cérémonie de ce soir est le moment fort annuel de l'Association, la défense de l'esprit de tolérance nous conduit aussi sur d'autres terrains en particulier auprès du monde éducatif.

Ainsi nous en sommes à la 17^{ème} opération auprès de l'ensemble des établissements d'enseignement en Alsace, du primaire et du secondaire : écoles, collèges et lycées. En partenariat avec le Rectorat, le Conseil Régional, pour les lycées, et les deux Conseils départementaux, pour les collèges, nous voulons susciter, détecter et promouvoir des initiatives exemplaires en matière de tolérance, du vivre ensemble et de respect de l'autre. Comme tous les ans, plusieurs classes seront ainsi honorées et récompensées en juin prochain au Rectorat.

Pour mener à bien nos activités, il y a certes l'implication de nos membres et leurs cotisations, mais il y a surtout le fidèle soutien de nos deux grands partenaires, la Ville de Strasbourg et la Région, qui encouragent notre action par une aide financière. La fête de ce soir est l'occasion de leur exprimer une nouvelle fois notre gratitude et notre reconnaissance.

Si le combat pour la tolérance et le respect des autres est une histoire sans fin, comme nous pouvons le constater tous les jours, ce n'est pas une raison pour ne pas continuer de le mener chacun là où nous le pouvons. Certes, notre Association n'est qu'une toute petite contribution vers une société meilleure qui a besoin, plus que jamais, de générosité, de respect mutuel et de tolérance. Mais aucune bonne volonté n'est inutile en la matière, tant la tâche est immense.

Ces belles valeurs, volontiers partagées par les habitants de cette belle terre d'Alsace, Marcel Rudloff les incarnait mieux que personne, et ceci singulièrement dans son action publique. Lui qui allait jusqu'à pratiquer (je le cite) « *le respect fondamental de l'adversaire dans lequel on ne voit pas un ennemi* », était le parfait témoin de cet humanisme rhénan qui nous impose une mission particulière pour la paix, la compréhension, l'amitié, la fraternité et la solidarité à l'égard de tous les habitants de la planète. C'est à cette mission que nous entendons participer très modestement. C'est le sens de notre association, parce que nous le devons à la mémoire de Marcel Rudloff.

Écoutons-le encore un peu à travers ce passage extrait du livre que notre ami Alain Howiller, présent parmi nous, lui a consacré peu de temps avant sa mort (je cite) : « *J'ai toujours respecté les autres et en particulier mes adversaires. Ce respect de l'autre me vient à la fois de ma vision du monde et de ma formation professionnelle qui m'a beaucoup marqué. J'ai voulu mettre en pratique mes convictions de chrétien (...) : je n'ai voulu faire de tort à personne.* » Et plus loin : « *Une seule règle : idéal humain, respect de tous, refus de tout sectarisme. Je ne regrette rien de mon action ni surtout de ma volonté de respecter toutes les convictions sans acrimonie* ».

Ces quelques paroles résument bien les fondements de cette Association et la vocation que nous avons voulu lui donner en instituant notamment à sa mémoire ce « Prix de la Tolérance » qui nous rassemble ce soir et qui va vous être remis dans un instant, cher Claude Cohendet.

Mais avant de passer à la laudatio préparée par Louis Oster, je vous invite à écouter une seconde fois notre sympathique groupe musical, émanation de l'ensemble Papyros'n sous la direction de Jean-Claude Chojcan, avec ses élèves.

Je vous remercie de votre attention.